

OCTOBRE 2017

RAPPORT DU MAIRE **SUR LA SITUATION FINANCIÈRE** **DE L'ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL**



Chers citoyennes et citoyens du Plateau,

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je dépose le rapport sur la situation financière du Plateau-Mont-Royal. Ce document fait état des résultats financiers de l'exercice 2016, des perspectives financières de l'exercice en cours et des orientations budgétaires pour 2018.

En lisant ce document, vous constaterez que l'arrondissement a poursuivi sa gestion rigoureuse et ses priorités : la sécurisation, le verdissement, la propreté, le réaménagement et l'animation de ses rues et de ses parcs. Nous sommes fiers de ces résultats et nous allons poursuivre dans le même sens.

Je tiens à remercier, au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement, les efforts soutenus et le professionnalisme des employés de l'arrondissement qui travaillent à faire du Plateau-Mont-Royal un milieu de vie toujours plus propre, plus vert, plus beau, plus animé et plus sécuritaire.

Le maire d'arrondissement,



Luc Ferrandez

LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

portant sur le budget 2018 se tiendra après les élections du 5 novembre prochain. La date et le lieu de cette séance seront annoncés, entre autres, dans le site Web, l'infolettre et la page Facebook de l'arrondissement ainsi que sur Twitter.

RÉSULTATS FINANCIERS DE 2016

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

L'arrondissement a terminé l'exercice financier 2016 avec un surplus d'exploitation de 917 200 \$ provenant de la gestion rigoureuse, au quotidien, de l'ensemble de ses activités ainsi que des revenus locaux supérieurs aux prévisions. De cette somme :

- 474 623 \$ ont été consacrés au dernier paiement du déficit budgétaire des années 2007 et 2008 ;
- 185 377 \$ ont été affectés au financement de plusieurs projets et activités non prévus au budget ;
- 154 000 \$ ont été versés à la réserve « Imprévus » ;
- 103 200 \$ ont été affectés au Fonds de dynamisation des rues commerciales.

Une somme de 432 327,91 \$ provenant du Fonds de parcs a également été utilisée pour les réalisations suivantes :

- finalisation du plan de réhabilitation du Champ des Possibles ;
- réaménagement du parc « sans nom » ;
- ajout d'une table de ping-pong au parc Saint-Dominique/Bernard ;
- début des travaux de réaménagement du parc Devonshire et de la place de la Roumanie, par une réhabilitation du mur existant situé au sud du parc ainsi que par l'octroi de contrats d'honoraires professionnels concernant la caractérisation environnementale et les plans et devis aquatiques, électriques et d'éclairage ;
- début de l'aménagement d'une aire de planche à roulettes multifonctionnelle, par l'octroi de contrats d'honoraires professionnels concernant la caractérisation environnementale et les plans et devis électriques et d'éclairage.



Les travaux de réaménagement du parc Devonshire et de la place de la Roumanie sont en cours.

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Exercice terminé le 31 décembre 2016

(en milliers de dollars)

	2016		2015
	Total	Total	Total
Revenus	Budget	Réalisations	Réalisations
Taxes	30	30	30
Paiements tenant lieu de taxes			
Transferts		36	9
Services rendus	6 719	6 279	6 886
Imposition de droits	67	158	74
Amendes et pénalités	489	511	715
Intérêts			
Autres revenus		258	920
Dotations budgétaires	55 543	54 667	57 831
	62 848	61 939	66 465
Charges			
Administration générale	8 015	8 251	7 253
Sécurité publique	208	167	204
Transport	22 740	21 491	21 853
Hygiène du milieu	8 500	8 448	10 117
Santé et bien-être	205	205	15
Aménagement, urbanisme et développement	3 857	3 700	3 852
Loisirs et culture	19 323	19 690	19 151
Frais de financement			
	62 848	61 952	62 445
Excédent (déficit) de l'exercice		(13)	4 020
Financement			
Remboursement de la dette à long terme			
Affectations			
Activités d'immobilisations		(237)	(190)
Excédent des activités de fonctionnement non affecté			
Excédent des activités de fonctionnement affecté		884	1 380
Réserves financières et fonds réservés			(700)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir		11	129
		658	619
Excédent (déficit) de gestion selon budget modifié		645	4 639
Rajustements		272	1 302
Excédent (déficit) de gestion		917	5 941

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

En 2016, Le Plateau-Mont-Royal a investi 4 226 000 \$ dans son programme d'immobilisations dédié principalement aux investissements suivants :

SÉCURISATION DES RUES

- 502 000 \$ pour la reconstruction de trottoirs et l'aménagement de saillies visant à sécuriser des rues et créer des îlots de verdure.

VERDISSEMENT DES RUES ET DES RUELLES

- 209 000 \$ pour l'aménagement de 14 ruelles vertes et pour l'élaboration de plans et devis et l'arpentage aux fins de création d'une place publique sur la rue Guilbault Est.

AMÉLIORATION DES PARCS ET DE L'ESPACE PUBLIC

- 1 012 000 \$ pour, entre autres, les réalisations suivantes :
 - finalisation du réaménagement du parc Saint-Michel (terrain de soccer en gazon synthétique) ;
 - réaménagement du parc Villeneuve.
- La ville centre a participé au financement des réaménagements des parcs Saint-Michel et Hutchison à hauteur de 237 000 \$.

RÉAMÉNAGEMENT URBAIN

- 125 400 \$ pour l'installation de supports à vélos dans diverses rues.
- Mentionnons ici un remboursement de 424 800 \$ reçu de la ville centre pour les travaux de réaménagement réalisés en 2015 du côté nord de l'avenue Laurier Est, entre De Gaspé et Henri-Julien, ce tronçon ayant été désigné artériel.

INFRASTRUCTURES

- 1 050 000 \$ (dont 236 000 \$ pour des travaux effectués en régie) financés par l'arrondissement et 2 253 000 \$ par la ville centre pour des travaux de reconstruction de trottoirs, de réfection de chaussée, de planage et d'asphaltage dans le cadre du programme de réfection routière (PRR), incluant un montant de 1 284 000 \$ pour le réaménagement de la rue Prince-Arthur Est, désigné legs du Plateau-Mont-Royal pour le 375^e anniversaire de Montréal.

ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

- 1 346 000 \$ pour le remplacement d'équipements motorisés qui ont dépassé leur durée de vie utile. Une somme supplémentaire de 293 000 \$ provenant d'un budget de la ville centre a été utilisée pour acquérir un camion tasseur de huit verges cubes, un véhicule utilitaire électrique avec benne basculante, deux camionnettes, une tondeuse frontale, un balai à glace et un aérateur à pelouse, pour l'entretien des parcs La Fontaine et Jeanne-Mance. De plus, la ville centre a acquis, pour une utilisation sur le territoire de l'arrondissement, un camion avec ensemble grue/plate-forme, deux camions avec chasse-neige et une camionnette, pour un montant de 784 700 \$.

IMMEUBLES

- 361 000 \$ principalement pour :
 - divers réaménagements à la cour de services Bercy : installation électrique pour camions tasseurs, réfection des vestibules d'entrée, installation de chevalets de benne de sa lière, d'un dépoussiéreur pour l'atelier de menuiserie et d'un système de télésurveillance ;
 - des honoraires professionnels pour la mise aux normes de l'aréna Mont-Royal.



Réaménagé en 2016, le parc Villeneuve a été renommé Palomino-Brind'Amour, en 2017, en hommage aux deux fondatrices du Théâtre du Rideau Vert.



Le parc Hutchison a été réaménagé et renommé Yvonne-Maisonneuve (fondatrice du Chainon) en septembre 2017.



Apaisement de la circulation, rue De Bullion, avec l'aménagement de dos d'âne en régie.

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES

Exercice terminé le 31 décembre 2016

(en milliers de dollars)

		2016		2015
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
	Transferts		14	324
	Autres revenus			
	Contributions des promoteurs		275	
	Autres	0	289	324
Affectations				
	Activités de fonctionnement		237	190
	Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés		124	21
		0	361	211
Financement par emprunt / à financer		4 695	3 576	4 099
Total		4 695	4 226	4 634
Acquisition d'immobilisations				
	Administration générale	750	61	35
	Sécurité publique			
	Transport	1 410	2 628	3 211
	Hygiène du milieu		275	72
	Santé et bien-être			
	Aménagement, urbanisme et développement	775		
	Loisirs et culture	1 760	1 262	1 316
Total		4 695	4 226	4 634



Construction d'une saillie en régie, à l'angle de Mont-Royal et Saint-Dominique.



Legs du Plateau-Mont-Royal pour le 375e de Montréal, la rue Prince-Arthur rayonnera à nouveau, avec ses corridors piétons, son verdissement, sa fontaine revalorisée, sa future œuvre d'art et ses lieux de rencontre, qui seront animés été comme hiver.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR 2017

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget 2017 prévoit des dépenses de 55 526 600 \$. Si aucun événement hors du commun ne vient changer le cours des choses, l'arrondissement devra avoir recours à une affectation de ses surplus afin de pallier un déficit estimé à 676 800 \$. Malgré une gestion rigoureuse, ce déficit est essentiellement tributaire de la contrainte irréaliste de 2,5% qui nous fut imposée sur notre masse salariale par la ville centre. Cette contrainte, représentant un montant de 878,200 \$, est impossible à compenser dans son entièreté. Nos revenus autonomes devraient atteindre 7 820 300 \$. Par le passé, nous arrivions à compenser nos déficits d'opérations par notre capacité à générer de nouveaux revenus autonomes. La centralisation des budgets et de diverses compétences nous privent désormais de cette opportunité. À noter que le Fonds de parcs s'élevait à 3 217 432 \$ au 1^{er} janvier 2017, comparativement à 2 606 497 \$ au 1^{er} janvier 2016, ce qui constitue une augmentation substantielle. Cette somme sera consacrée à l'établissement, au maintien et à l'amélioration de parcs et de terrains de jeux ou à la préservation d'espaces naturels.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

En 2017, Le Plateau-Mont-Royal dispose d'un budget de base dédié aux immobilisations de 4 695 000 \$ ainsi que d'un surplus accumulé de 9 021 000 \$. Aussi, la ville centre contribuera à augmenter cette enveloppe budgétaire de 10 114 700 \$ dans le cadre du Programme d'entretien routier et d'acquisition de matériel roulant.

En résumé, les investissements s'élèveront à plus de 23,8 M\$ et permettront, entre autres, de réaliser les projets suivants, sauf si les règles de gestion contractuelle nous obligent à reporter les travaux :

- acquisition du terrain de stationnement du Monastère situé au 4450 de la rue Saint-Hubert ;
- acquisition d'un terrain aux fins de l'aménagement d'une place publique sur l'avenue du Mont-Royal Est, entre les rues Boyer et de Mentana ;
- finalisation du réaménagement (clôtures décoratives, surfaces de gazon, plantations, etc.) du parc Hutchison, renommé Yvonne-Maisonnette ;
- finalisation du réaménagement de la rue Prince-Arthur Est, désigné legs du Plateau-Mont-Royal pour le 375^e de Montréal. Financé par la ville centre, ce projet permettra à l'arrondissement de contribuer aux objectifs de son plan local de développement durable (PLDD) ;
- poursuite du réaménagement de locaux administratifs au 201 de l'avenue Laurier Est ainsi qu'à la cour de services Bercy ;

- réaménagement de la salle multifonctionnelle du 3^e étage de la caserne 26 ;
- poursuite de la mise aux normes de l'aréna Mont-Royal par l'octroi de contrats de travaux dans le cadre du Programme de soutien à la mise aux normes des arénas municipaux, financé à hauteur de 80% par la ville centre ;
- réfection de la toiture du gymnase du centre multiethnique ;
- poursuite du programme de réfection routière (PRR) et des mesures d'apaisement de la circulation ;
- finalisation d'aménagements de ruelles vertes entrepris en 2016 et ajout d'une dizaine d'autres en 2017 ;
- réaménagement géométrique (élargissement de trottoirs, construction de banquettes de plantation, d'avancées de trottoirs et de fosses de verdissement) sur la rue Garnier, entre les rues Marie-Anne Est et Rachel Est ;
- réaménagement et verdissement de la rue Guibault Est, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique, ainsi que de la rue Poitevin, de Généreux à Gilford ;
- acquisition en 2017 d'équipements motorisés dont la dépense a été autorisée en 2016 (deux bennes basculantes et une boîte à asphalte isolée et chauffante pour camion multimode, un camion porteur avec benne et monte-charge et un épancheur d'abrasifs pour camionnette) ainsi que les achats prévus par la ville centre (sept voitures électriques et trois camions avec benne compactrice) ;
- octroi de contrats pour la construction de 18 saillies doubles et 29 saillies simples à 12 intersections.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2018

L'adoption du budget de fonctionnement de 2018 par le conseil d'arrondissement aura lieu après les élections du 5 novembre, à une date à déterminer, et celui-ci devra être entériné par le conseil municipal et le conseil d'agglomération les 19 et 21 décembre prochain, selon le calendrier prévu.

Les transferts établis par la ville centre pour 2018 sont de 36 764 500 \$, comparativement à 37 109 700 \$ en 2017.

Les diverses modifications apportées aux transferts de la Ville et aux paramètres de la réforme du financement des arrondissements ont contribué, encore une fois, à la diminution de notre enveloppe budgétaire pour 2017, et ce, malgré une indexation de 1%. Dans le cadre de cette réforme, la ville

centre a appliqué la quatrième tranche des compressions établie à 736 500 \$, soit le montant de la coupe de 660 500 \$ (653 900 \$ en 2017, plus 1%) plus 76 000 \$ à la suite de la mise à jour des paramètres. Par ailleurs, l'arrondissement n'est pas parvenu à absorber la compression de 2,5% de sa rémunération imposée en 2017 et qui demeure récurrente.

C'est avec une amère déception que nous constatons que la ville centre refuse de reconnaître les obligations que nous devons acquitter de par notre position au cœur de la ville. Nous devons donc procéder à d'importantes compressions et compter sur nos revenus autonomes, ainsi que sur le maintien de notre taxe locale, pour respecter nos obligations.

C'est dans ce contexte que l'arrondissement travaille actuellement à élaborer le cadre financier pour le prochain exercice. Il est évident que l'atteinte de l'équilibre budgétaire nécessitera de faire des choix entre indexer la taxe locale, utiliser les surplus et réserves, augmenter la tarification locale ou remettre en question le maintien du niveau de certains services aux citoyens.

En ce qui a trait à l'élaboration du programme triennal d'immobilisations 2018-2020, l'enveloppe octroyée sera de 16 085 000 \$, dont 6 695 000 \$ en 2018.

La programmation des dépenses d'immobilisations sera disponible sur le site Web de l'arrondissement à ville.montreal.qc.ca/plateau après son adoption.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Dans son rapport pour l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2016, le vérificateur général de la Ville de Montréal n'a pas émis de recommandation concernant l'arrondissement.



Figurant parmi les projets 2017 du Programme d'implantation des rues piétonnes et partagées de la Ville de Montréal, la piétonnisation de la rue Roy entre Coloniale et De Bullion a connu un fort succès sous le nom des terrasses Roy, avec ses îlots axés sur l'agriculture urbaine, son mini-marché public, ses activités de jardinage et ses aires de repos.



Plantation de végétaux dans la ruelle verte située entre les rue Cartier et Chabot, au nord de l'avenue Laurier Est.

RÉMUNÉRATION DES CONSEILLERS

Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, le présent rapport indique les revenus des conseillers d'arrondissement.

NOM	FONCTIONS	RÉMUNÉRATION EN 2016 (\$)
Giguère, Marianne	Conseillère d'arrondissement	30 892
	Allocation de dépenses	16 216
	Vice-présidente de la Commission permanente sur le transport et les travaux publics	11 882
Gosselin, Christine	Conseillère d'arrondissement	30 892
	Allocation de dépenses	16 216
	Maire suppléant de l'arrondissement	6 527
	Vice-présidente de la Commission permanente du conseil sur la culture, le patrimoine et les sports	11 882
Plourde, Marie	Conseillère d'arrondissement	30 892
	Allocation de dépenses	16 216
	Membre du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM)	22 106
	Membre du sous-comité accessibilité universelle de la STM	1 750
	Membre du comité gouvernance, éthique et développement durable de la STM	1 750
	Présidente du comité consultatif d'urbanisme (CCU)	3 565

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

La liste des contrats, incluant des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant et qui totalisent 25 000 \$ et plus pendant la période du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017, a été déposée officiellement et peut être consultée sur le site Web de l'arrondissement à ville.montreal.qc.ca/plateau.